

CHAMBRE DES COMMUNES

5. Campagne gouvernementale incitant le consommateur canadien à acheter d'abord les produits de fabrication canadienne et incitant les producteurs canadiens à mieux identifier leurs produits;

6. Réduction temporaire de la taxe d'accise afin de donner à l'industrie textile un nouvel essor;

7. Solution à long terme: établir des quotas d'importation et mettre en vigueur un système pratique de classification et d'identification des marchandises importées.

Ce sont des suggestions qui peuvent être étudiées et mises en pratique. A mon avis, si l'on voulait s'en donner la peine, on trouverait une solution.

Il y a un an le gouvernement et ses députés accusaient le parti libéral d'être la cause de nos troubles dans l'industrie textile. J'ai ici des chiffres de la *Cotton Institute of Canada* qui prouvent que depuis que le gouvernement conservateur est au pouvoir la situation du textile s'est sensiblement aggravée. Je vais simplement vous citer quelques chiffres. Dans ce rapport, on dit que, dans le troisième trimestre de l'année 1956, nous avions 22,500 employés engagés dans l'industrie du coton. Dans le même trimestre, mais en 1957, nous en avions 20,800, ce qui veut dire une diminution de 1,700 employés.

Si l'on prend le quatrième trimestre de l'année 1956, nous comptions 22,400 employés; et durant le dernier trimestre de l'année dernière, alors que les conservateurs étaient au pouvoir, il y avait 19,800 employés, c'est-à-dire une diminution de 2,600 employés. Et l'on est venu dire, durant la dernière campagne électorale, que le gouvernement conservateur allait sauver l'industrie textile! De plus, si nous avions les chiffres d'aujourd'hui, ce serait probablement dans les environs de 3,000 ouvriers de moins, comparé aux chiffres de 1956, alors que les libéraux étaient au pouvoir.

Je vais vous lire quelques commentaires qui ont été faits par cet organisme. On y dit, par exemple, au sujet des importations, que les États-Unis ont continué à fournir le plus clair des tissus importés. En 1957, les usines des États-Unis ont expédié 219 millions de verges de tissu, soit 16 millions de plus que l'année précédente. Les importations du Royaume-Uni se sont maintenues à 10 millions de verges, mais celles des autres pays se sont élevées à 63 millions de verges, contre les 56 millions de l'année précédente.

C'est cela la politique du gouvernement conservateur! Encore une fois, on veut régler la question du textile au moyen de belles paroles; moi, je dis que ce n'est pas avec de belles paroles qu'on va la régler, mais en agissant.

[M. Boulanger.]

Je pourrais vous lire un article qui a paru dans la *Tribune* du 7 mai 1958. Dans cet article on dit ceci:

Des bas de nylon pour dames, de fabrication étrangère et vendus à Sherbrooke sous une étiquette canadienne, seront exhibés au Parlement canadien au cours de la prochaine session par M^e Maurice Allard. Le nouveau député de Sherbrooke à la Chambre des communes a l'intention de se servir de ces pièces à conviction pour prouver la concurrence déloyale des manufacturiers étrangers sur le marché canadien.

Et l'on reproduit la photographie d'une paire de bas qui ont été vendus à Sherbrooke sous l'étiquette *Made in Canada*, alors qu'une autre étiquette indiquait l'origine de ces bas comme étant *Made in England*.

L'honorable député de Sherbrooke ne savait-il pas que l'année dernière, en 1957, le gouvernement avait envoyé une délégation pour acheter de l'Angleterre? L'honorable député devait faire une déclaration à la Chambre pour relever le fait de ces importations déloyales, mais il ne l'a pas faite.

Je soumets que ce n'est pas au moyen de propagande dans les journaux, ni avec de belles paroles que l'on va régler la question du textile, mais bien en posant des gestes positifs. Si l'honorable député de Sherbrooke est sincère, qu'il propose une résolution; nous l'étudierons et nous voterons.

Chez nous, dans le comté de Drummond spécialement, les ouvriers sont sans travail, et de jour en jour, nous voyons le nombre des chômeurs augmenter.

Aussi, je prendrai la liberté de traiter à nouveau la question des textiles à une autre occasion.

Monsieur l'Orateur, voilà les observations que je voulais exposer aux députés réunis à la Chambre. Je suis convaincu que si nous nous mettons à l'œuvre avec un esprit constructif, nous réussirons à réaliser des progrès.

(Traduction)

L'hon. Sidney E. Smith (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je félicite d'abord les motionnaires de l'Addresse en réponse au discours du trône (MM. Lafrenière et Nielsen). Comme je suis entré à la Chambre en novembre dernier seulement, vous pouvez comprendre, j'en suis sûr, que je m'intéresse personnellement à l'apport fourni par ces deux députés. L'excellence de leur débit et la solidité de leur exposé augurent bien, je le sais, de leur succès à la Chambre.

A Votre Honneur, j'offre mes félicitations. En vous choisissant pour présider à ses délibérations, à la dernière session du Parlement, la Chambre s'est montrée persuadée que vous avez les qualités requises d'un Orateur, mais